

Le Tambour de Varennes

Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 25 – Printemps/été 2013



Oyez, oyez !

Au diable les aïeux ?

Les amateurs le savent bien, la généalogie ne se limite pas à la recherche d'ancêtres que l'on exhibe ensuite comme des trophées. C'est bien plus que cela.

Une fois l'aïeul retrouvé, il faut le remettre sur pied, puis le suivre à la trace au travers de sa vie, noter ses faits et gestes sans enjoliver la vérité, ni occulter ses actes les moins glorieux. A ce stade, il revit déjà, et, pour peu qu'il ait laissé des écrits, il est même capable de prendre la parole.

Mais, gare à ceux qui n'ont pas étudié son univers, ils risquent de s'y perdre et surtout de ne pas le comprendre. Dans l'autre cas, une complicité se crée, et tout est plus facile, on le connaît si bien que parfois on le devine. Il est là, où on l'attendait.

Bizarrement, sa mort nous réjouit. Enfin, il est cerné et la traque prend fin avec dans la besace, baptême, mariage, décès, et tout le saint-frusquin.

S'il a eu le bonheur de poser un pied entre Tarn et Tescou, il est sauvé ! L'Académie des Sans-grade de Varennes et Puylauron lui tend les bras et fait de lui un immortel, car selon le moine Rigord : « Ne meurent et ne vont en enfer que ceux dont on ne se souvient plus. L'oubli est la ruse du diable ».

A lire dans ce numéro

Patrimoine de chez-nous.

Un départ canon.

La chronique du Repotegaire.

Une bastide en forme de haricot.

Les aventures du petit Caillol.

Les Mariette-Varennes, une famille à l'épreuve des temps

Batterie de cuisine fleurie.



Rue Darré loc.

Après les aquarelles de la métairie de Gouny, de l'église du Born, et celle du village vu de Perry, Jean Peyrot des Gachons aurait-il peint une quatrième toile lors de son séjour à Varennes durant l'été de 1940 ? Le peintre a peut-être posé son chevalet sous « l'arbre de la métairie du Clerc » pour brosser le village. Quelqu'un a-t-il eu connaissance du tableau ? Qui pourrait nous renseigner ?

Patrimoine de chez-nous



Ah, s'il pouvait parler ! Il en a vu des choses. Au cœur du village, l'escalier en pierre de la place de l'église est certainement l'un des derniers vestiges de la commune. L'usure des marches témoigne des passages successifs durant au moins deux siècles, car la maison qu'il dessert figurait déjà sur le plan cadastral de 1811. La configuration de la bâtisse est la même, alors sans craindre de se tromper on peut dire qu'il date du 18^e siècle.

Il en a entendu aussi beaucoup, de part sa position stratégique sur l'ancienne place du communal, d'abord lieu de rassemblement des habitants, puis des paroissiens après la construction de l'église saint Martial en 1741, remplacée depuis par sainte Germaine. Pour durer tout autant, tais-toi et marche !

Un départ canon !

Le 14 avril dernier, une épreuve spéciale du 20^e rallye du Frontonnais s'est déroulée sur le territoire de Varennes, jadis producteur de vin, notamment pour la cave de Fronton. Le hasard faisant bien les choses, le départ a eu lieu au cœur de l'ancien vignoble du château de Monberon. Ce cru de Varennes n'avait pas laissé indifférent Georges Bizet, l'auteur de Carmen. En 1866, il écrivait à son élève Edmond Galabert, propriétaire du domaine : « à propos d'excellent vin, le vôtre fait la joie de tous mes amis.... Ce vin là sent le soleil ! C'est fameux ! ». Et dans une autre lettre : « Je voudrais bien avoir deux barriques de votre vin rouge. Vous seriez bien aimable de m'en dire le prix. Faites qu'il ne soit pas assez bon pour être cher et pas assez bon marché pour être mauvais. Vous me comprenez ! ». Cette amitié qui s'est poursuivie jusqu'à la mort du compositeur est racontée dans le Tambour de Varennes N° 20.

La chronique du Repotegaire*

ZNIEFF !

Sous cette abréviation se cache une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Pour le plus grand bonheur des randonneurs et apprentis explorateurs, Varennes en possède une dans les bas-fonds de la Garosse.

Elle devrait en compter deux, si la Génibrette n'avait pas été oubliée ! Cela est d'autant plus surprenant que ce sont des sœurs siamoises avec un tronc commun qui prend naissance à l'embouchure de la Pissotte.

Selon les spécialistes, il y a des millénaires, ces deux anciens méandres du Tarn ont pénétré loin dans les terres, jusqu'à lécher la ligne de crête sur laquelle s'est développé le village. Toujours les mêmes, affirment qu'aujourd'hui ces zones écologiques remarquables contiennent des caractéristiques qui répondent aux exigences du muséum national d'histoire naturelle : flore riche, espèces rares, sable des bords de rivières, faune, mollusques, crustacés, insectes et même des poissons.

Les gens d'ici savent tout ça, car pendant des siècles ils ont exploité ces deux combes dont les lits respectifs ont depuis toujours marqué la limite entre Varennes et Villemur, puis par la suite avec le département de la Haute-Garonne. C'est d'ailleurs ce dernier qui a proposé l'inscription à l'inventaire national.

Alors pourquoi cet oubli ? Certains diront que la Génibrette est moins connue, mais il est probable que la décharge sauvage, qui souille le versant varennois dans la côte de Pontous, n'a pas plaidé en sa faveur. La biodiversité d'accord, mais tout de même !

Soyons optimistes, malgré le caractère épineux d'une telle entreprise, un nettoyage n'est pas impossible à réaliser. Ce jour là, tous les amoureux de la nature écraseront une larme. Znieff ! Znieff !

* Le râleur

Le Tambour de Varennes

Journal communal indépendant et gratuit

Distribué par messagerie électronique

Tirage : illimité. Audience : lu par plus d'une personne

Parution semestrielle

tambourdevarennes@orange.fr

121 Grand'rue 82370 Varennes

Responsable de la publication

Régis Pinson regispinson@orange.fr

Reporter : Morgan Pendaries adventu82@hotmail.fr

Billet d'humeur : Le Repotegaire.

Année de création 2005

Tous les numéros sur <http://www.o-p-i.fr/aupays/opi/la-vie-a-varennes/>

Signataire du contrat de licence avec le département de Tarn et Garonne, concernant la réutilisation des informations publiques produites et reçues par les archives départementales, le *Tambour de Varennes* est publié par l'association du même nom, loi 1901, déclarée à la préfecture de Tarn et Garonne sous le numéro 0822009163 en date du 29 septembre 2005, parution au journal officiel, N° 46, du 12 novembre 2005. Les copies ou reproductions intégrales ou partielles des textes, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement des auteurs du *Tambour de Varennes* ou des ayants cause, sont illicites et constituent une contrefaçon sanctionnée par la loi.

Cotisation volontaire 10€, par chèque à l'ordre du Tambour de Varennes. Les comptes de l'association sont publiés tous les ans dans le numéro d'automne.

Une bastide en forme de haricot.



La commune de Varennes possède dans ses archives deux livres terriers, appelés aussi compoix. Il s'agit de cadastres sans plan, utilisés sous l'Ancien Régime, pour calculer et répartir l'impôt foncier - la fameuse taille - entre les propriétaires roturiers.

Le plus récent date de 1672, et, avec une marge d'erreur de quelques années, on peut dater le plus ancien de 1600. Sources d'une grande richesse sur le plan historique, généalogique, démographique et économique, ils permettent aussi de mieux cerner les parcelles et de découvrir des noms de lieux oubliés. Ils sont également très précieux en ce qui concerne les voies publiques et l'occupation du sol, particulièrement du foncier bâti.

Surprise de taille ! Leurs pages jaunies gardaient jalousement le tracé originel de la bastide. Effacé depuis des lustres, il a réapparu lors du dépouillement du livre terrier de 1600.

Dans son ouvrage « *Varennes, histoire des origines à la fin du XVIIIe siècle* », Camille Trégant a démontré qu'avant l'an 1260, une communauté existait autour de l'église saint Martial, alors implantée au cœur du cimetière.

Avec son tracé en forme de haricot, Varennes est donc une bastide par adjonction, composée de trois barris ou faubourgs, étirés vers l'est.

Le plus proche de l'ancienne église, le **Barri la Capelle** débute au carrefour des routes de Puylauron et Villebrumier et se termine à l'endroit où se fait de nos jours la jonction entre le parc et la grande maison de maître. Il est encore désigné sous cette appellation au début du 20^e siècle, et compte toujours quelques maisons aujourd'hui.

Le **Barri Bas**, forme le cœur de la bastide, coupé en deux par une partie de la rue del Miech, il s'étend jusqu'à la rue du fossé couchant, dénommée de nos jours rue de l'Ancien Fort.

Le **Barri Haut** comprend l'enclos du fort, les maisons entre la rue del Faouré et le fossé sud, ainsi que les nouvelles constructions implantées au sud-est du communal et tout le long de la bordure nord de la route du Born, jusqu'au carrefour de la Pacarre, vers lequel la bastide s'est développée.

Quelques propriétés permettent d'imaginer le village en l'an 1600 :

1 – à l'angle du chemin de la fontaine de Pouty, s'élève déjà la maison de Mlle Jeanne Ordize, propriété alors de Jossé Deymié dit le capitaine Caravelle, grande figure des guerres de religions. Aujourd'hui la plus **ancienne maison de Varennes**.

2 – **la maison commune**.

3 – **la forge** est dans l'enclos du fort, à l'angle de la rue del Faouré et du fossé couchant, accolée au patus des « héritiers de saint Angély », qui est, peut-être, un reste d'implantation protestante.

4 – **La maison du curé**, adossée au fossé, avec la façade sur la rue Darré Loc.

5 – **la maison d'Antoine Vacquié**, homme de lois, propriétaire aussi de la métairie du Clerc.

6 - mitoyenne avec l'habitation précédente, mais dont l'accès est rue del Miech, se trouve **la maison d'église** qui fait office de lieu de culte depuis que l'église saint Martial a été brûlée par les protestants.

7 et 8 – **maisons de Vidal Ordize**, né vers 1550, ancêtre de tous les Ordize de Varennes et Puylauron, à l'origine d'une saga familiale exceptionnelle.



Depuis quelques mois, le dictionnaire des noms de lieux de Varennes est en préparation. Dans le cadre de l'élaboration de cet ouvrage, je suis chargé du repérage de plusieurs endroits de la commune dont le nom d'origine a disparu. Pour la plupart, ces appellations existaient au 16^e siècle. Sur le terrain, ma mission consiste à observer, mais aussi à tenter de faire un rapprochement entre le nom de baptême et la topographie des lieux.

Bien entendu, mon brave Eros est de l'aventure. Nous verrons s'il fera preuve de flair. La visite à vélo débute au cœur du village, en face le parc de la maison de maître, juste en contrebas de la murette de soutènement de la route. Cette parcelle portait le nom de « Safranié ». Sans risque de se tromper on peut dire qu'elle doit son nom à la culture du safran.

De là, nous allons à la sortie du village, direction Le Born, avec un arrêt devant la maison qui porte une vierge au fronton de sa façade. Pile-poil sur son emplacement s'élevait un pigeonnier, détruit à la fin du 19^e siècle pour construire cette ancienne école catholique pour jeunes filles. Il avait donné son nom, « al Colombié », à cette grande parcelle en forme de triangle, sur laquelle s'élève aujourd'hui le quartier dit de Gouny.

Plus à l'est, la première route à gauche dessert le lieu-dit la Pacarre, toujours vivant celui-là. Ce carrefour portait le nom de « Sarraillé », il devait son appellation à un serrurier qui habitait au masage des « Faures ». Ce hameau d'une dizaine de maisons se situait le long de cette route, sur la droite, juste après le bas de la descente. La mare et le chemin de service existent toujours, ainsi qu'une parcelle voisine appelée durant des siècles « le Carreau de la Trompette », prise entre cette voie, le chemin de Roncet, et la route de la Pacarre.

Changement de secteur, direction la route de Villemur et l'embranchement avec la ferme du Clerc. La terre située à droite, juste avant le chemin qui va à l'ancienne métairie, portait le nom de « Cap de Garry ». Un peu plus loin, sur la gauche, en contrebas de la route, le coin était baptisé « Cantemerle ».

Je regarde Eros, mais visiblement le nom n'évoque rien pour lui. Un peu après, au départ de l'ancienne route de Villemur, la grande terre à gauche était peut-être la propriété d'un cordonnier car elle portait le nom de « Sabatière ».

Retour vers le village, avec un arrêt à la pointe de Gouny, au niveau de la réserve d'eau du lotissement. A cet endroit a été planté en 2008 un arbre offert par le Conseil Général, pour rappeler la création du département, deux cents ans auparavant par Napoléon 1^{er}. L'arbuste initialement planté est mort, mais une repousse très vivace permettra certainement de perpétuer ce souvenir et pourquoi pas de donner naissance à un nouveau lieu-dit. L'arbre de l'Empereur est un dur à cuire !



Après avoir traversé le village et laissé à main droite le château d'eau, j'emprunte la route de Monberon qui portait, il y a cinq cent ans, le nom de « Robeliès ». Ne me demandez pas pourquoi ! A droite, en contrebas, coule le ruisseau de la Danise dont le nom a survécu au temps. En bordure existait un lieu-dit surnommé « Romanino ». Ce toponyme me rappelle que Camille Trégant, dans son livre sur Varennes, parle d'une route gallo-romaine reliant Montauban à Castres. Selon lui, elle passait à cet endroit, avant de continuer sur la ligne de crête en direction de l'est. Et si ce nom de lieu datait de cette époque ?

Laissant là cette réflexion, je continue sur cette route vers le domaine de Monberon. Quelques centaines de mètres après le pont sur le ruisseau de la Tonne, je prends la côte du Parisien, en direction de Puylaron. Auparavant, ce chemin de terre a porté le nom de « Soulage », du nom d'un habitant du lieu, et précédemment de « Granda Pèira ». Curieusement une énorme pierre est plantée à mi-chemin, sous le chêne. Compte tenu de la difficulté pour la déplacer, il est fort possible qu'elle trône là depuis longtemps. Arrivé au hameau de Tandet, encore un survivant celui-là, en scrutant la vallée, j'essaie de situer le confluent du Tescou et du Tescounet. Le halètement d'Eros me rappelle à l'ordre, l'exploration de cette pointe chargée d'histoire sera pour une autre fois. Il est temps de rentrer pour mettre tout ça au propre.

Les Mariette-Varennnes

- Une famille à l'épreuve des temps -



Académie des sans-grade de Varennnes et Puylauron

L'Académie recueille la mémoire des hommes et des femmes discrets au regard de l'histoire, des soldats de l'Ancien Régime et de la période révolutionnaire, des Grognards, des combattants de 1870, des Poilus, des acteurs, prisonniers et réfugiés de la dernière guerre mondiale ou de tout autre conflit. Ils sont désormais immortels, car selon Rigord moine de l'abbaye de Saint-Denis au 13^e siècle : « Ne meurent et ne vont en enfer que ceux dont on ne se souvient plus. L'oubli est la ruse du diable ».

1 – Histoire de Puylauron par Camille Trégant.

2 – AD 31 notaire Timbal 3^e 26890

Le 2 octobre 1727, dans sa maison de maître dont la façade de briques s'étire le long de la Grand'rue de Varennnes, David Mariette s'est entouré de quelques personnes, avant de rédiger son testament.

Outre le notaire et quelques témoins du cru, il y a là, le curé de Villemur et celui de la paroisse, ainsi qu'un parent de ce dernier, habitant de Villebourbon à Montauban, quartier dans lequel le riche commerçant réside habituellement. Toute cette mise en scène n'a qu'un but, faire savoir que, le moment venu, le corps du testateur sera enterré dans la religion catholique apostolique et romaine. Personne n'est dupe cependant, car tout le monde sait que David Mariette est protestant et qu'il ne pratique un catholicisme de façade qu'afin de protéger son commerce florissant et l'avenir de ses héritiers.

Cette attitude n'est pas surprenante, car depuis la révocation de l'édit de Nantes, et à condition que les apparences soient sauves, le pouvoir royal est plutôt tolérant à l'égard de ceux qui possèdent une certaine puissance économique. Sur le plan de la complicité avec les représentants de l'église catholique, nous verrons que ses petits-enfants iront encore plus loin !

Même si elle ne figure pas parmi les signataires, Jeanne Ordize, sa très chère épouse, comme il se plaît à la nommer, est évidemment présente. Il faut dire que depuis leur mariage il y a cinquante ans, cette mère de famille nombreuse, âgée maintenant de soixante-douze ans, est la gardienne du temple.

Mais, que sait-on de cette femme et des Ordize ?

Par son père, Arnaud, elle est issue d'une famille catholique de la paroisse saint Martial de Varennnes. La première trace d'un Ordize remonte à 1460. Elle figure dans le registre du notaire Bérenguer Barany¹ de Villemur, et révèle l'existence de Jean et Guillaume, habitants du fief des Ordize, sur le territoire de Puylauron, lieu-dit appelé de nos jours, la plaine de Rangouse. Aucune certitude n'existe, mais il est fort probable que son arrière-grand-père, Vidal, né vers 1550, soit un descendant de ces deux-là. Par contre, à partir de cet ancêtre, la généalogie patronymique de cette famille se déroule comme un fil. Vidal Ordize est tisserand, il est propriétaire de deux maisons et dépendances dans le village, mais aussi de nombreuses parcelles de terres, bois et vignes. Son testament² rédigé en 1602, révèle qu'il a deux filles et un fils prénommé Pierre, lui-même père de trois filles et autant de garçons : Arnaud, le plus jeune, est le père de Jeanne Ordize ; Pierre, le cadet, marié avec une fille Boyé de Salvagnac, n'a pas eu de descendance sur la paroisse ; quant à l'aîné, prénommé Vidal comme son grand-père, il est l'ancêtre de tous les Ordize de Varennnes.

3 -

Branche Canet, représentée par Gilbert Ordize.

Branche Mathieu, représentée par Mlle Jeanne Ordize.

Branche Sicre, représentée par Huguette et Paul Nicoule, et leurs descendants.

Photographie ci-contre : vers 1940, Jean-Pierre Ordize dit Canet, héros de la guerre 14/18, son épouse Elise, Augusta, et leurs fils Denis et Gilbert, ce dernier au premier plan. A cette date, ce sont les deux dernières générations de cette branche.

Plusieurs générations après, un descendant direct de ce dernier, Guillaume Ordize, marié en 1762 avec Jeanne Caissel, aura onze enfants, dont une fille aïeule du sculpteur Joseph, Gabriel Sentis, et trois garçons porteurs d'un sobriquet différent : Canet pour la branche aînée, Mathieu et Sicre pour les deux autres. Ces trois dernières branches³ ont des descendants dans le Varennes du 21^e siècle. Une autre dite de Puylauron, formée une génération plus tôt, était encore présente sur la commune, après 1945.



Revenons en février 1640, pour assister au mariage du père de Jeanne Ordize, avec Françoise de Solinhac, descendante d'une famille protestante de la ville basse de Montauban. Le mariage se déroule au temple, mais rien n'indique qu'Arnaud abjure sa religion. Au contraire, jusqu'à la fin de sa vie, il participera aux cérémonies familiales et sera à plusieurs reprises parrain ou témoin de l'un de ses neveux. De toute évidence, ce mariage, qui restera un cas isolé dans la famille, n'a pas détérioré les relations entre les membres.

Même si la généalogie des Solinhac est beaucoup plus difficile à reconstituer que le chapelet des Ordize, une construction et quelques personnages qui gravitent autour permettent de situer cette famille.

Dans le premier quart du 16^e siècle, un Pierre Solinhac⁴ est bonnetier dans le quartier dit de la gâche du Tarn. Entre 1560 et 1570, en pleine guerre de religion, un livre terrier⁵ mentionne un Jean Solinhac, également bonnetier, certainement le fils du précédent, propriétaire d'une maison située dans le même quartier. Il semble que ce soit le même personnage qui figure dans la délégation de consuls de Montauban chargée de recevoir le roi Charles IX et sa nombreuse cour, le 20 mars 1565.

Un autre livre terrier⁶ nous éclaire un peu plus. Il indique qu'en 1582, trois frères Solinhac, prénommés Antoine, Arnault et Jean, sont les héritiers d'une maison situé dans l'enclos du faubourg du Tarn. A coup sûr, il s'agit des fils de Jean. Cette fois ci, les bordures de la maison sont indiquées : «... au levant la rivière du Tarn, au couchant la rue du faubourg, au midi le patus communal dit de saint Orens, aquilon le chemin pour se rendre dudit faubourg à la rivière du Tarn ». Ces indications sont précieuses, confrontées avec un plan d'époque, elles permettent de situer la construction : cette maison est mitoyenne avec le terrain sur lequel s'élevait l'ancienne église saint Orens, détruite en 1562 par les protestants. Peut-être même que la bâtisse empiète sur son emplacement, désormais devenu un sol communal, mais toujours baptisé du nom de l'ancienne église.

4 – inventaire des archives de la famille Scorbiac. Yannick Chassin du Guerny.

5 – AD 82, 1 CC 10.

6 – AD 82, 1 CC 14.

7 – Bulletin de la société archéologique de Tarn et Garonne, année 1965. L'église paroissiale saint Orens de Villebourbon par René Toujas.

8 – L'existence des vestiges de l'église saint Orens, situés dans le soubassement, est connue depuis longtemps. Les deux hôtels suivants sont également bâtis sur ces ruines. La dernière visite organisée par la société archéologique de Tarn et Garonne date du 9 juin 2010.

9 – AD 82, 1 CC 20.

Hôtel Mariette-Auriol, 26 boulevard du général Sarrail, construit en 1742 par Arnaud Mariette-Auriol.

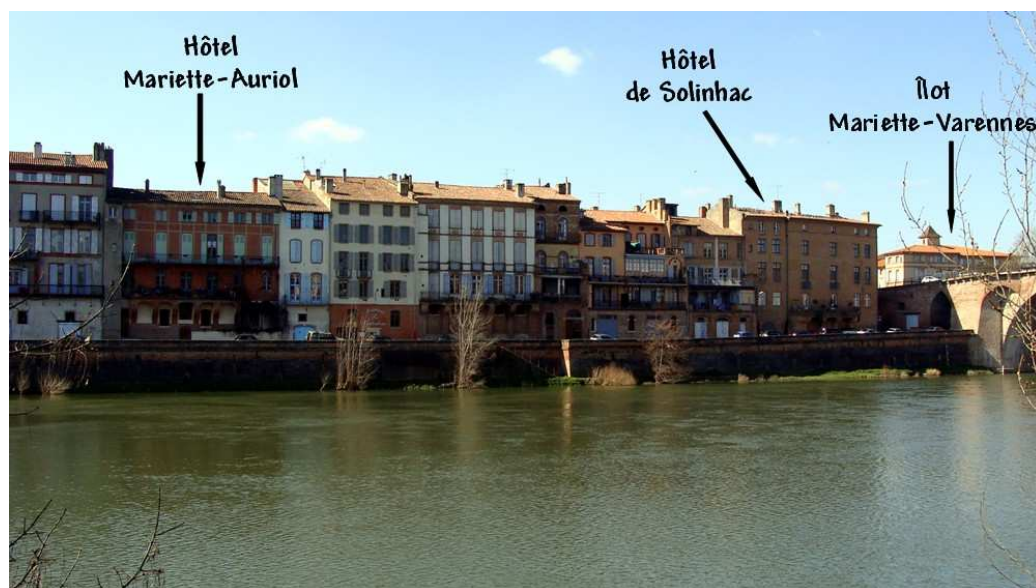
Hôtel de Solinhac, 38 boulevard du général Sarrail, construit vers 1658, par Antoine Solinhac.

Îlot Mariette-Varennès, dans lequel plusieurs générations de Mariette ont habité jusqu'au milieu du 19^e siècle. De nos jours, résidence le Treil, société anonyme d'H.L.M de Tarn et Garonne.

Un siècle plus tard, la réunion de ces deux emplacements sera le point de départ du bel alignement d'hôtels particuliers de la rive gauche du Tarn, car, après des années de conflits avec les chanoines réguliers du couvent toulousain de Sainte-Croix⁷, qui n'ont jamais cessé de revendiquer leur propriété, Antoine, un descendant des trois frères, certainement de l'aîné, fera construire, vers 1658, à cet endroit, une superbe demeure, appelée encore de nos jours : l'hôtel de Solinhac⁸.

Par ailleurs, et compte tenu que les archives du 16^e siècle ne font apparaître aucune autre famille Solinhac, propriétaire à Villebourbon, et que Jeanne Ordize n'appartient pas à la branche de ce bâtisseur, on peut raisonnablement penser que son grand-père est le fils de l'un des deux autres frères.

En revanche, une chose est sûre. Ce grand-père⁹, prénommé Jean, exerce en 1636 la profession de tisserand, dans une construction qu'il possède de l'autre côté du pont, en bordure du Tarn. La suite montrera que l'implantation des habitations, en amont du pont pour la branche aisée, en aval pour la plus modeste, se poursuivra également avec les Mariette, tout au long du 18^e siècle.



Maintenant que les origines familiales de Jeanne Ordize sont mieux connues, reste à retracer celles de son époux.

David Mariette est natif de Villemur, il descend d'une lignée d'artisans foulonniers, profession qui consiste à battre et à laver la laine en utilisant la force mécanique d'une rivière, le Tarn en l'occurrence. Au 16^e siècle, ses ancêtres, qui ont tous embrassé la religion protestante, exercent déjà ce métier dans le chef-lieu de la vicomté.

Au milieu du 17^e siècle, son père, lui aussi maître foulon à Villemur, se marie avec la fille d'un marchand protestant de Négrepelisse. Les compétences de la famille - quelques membres ne sont-ils pas aussi charpentiers ? - ainsi que ses capacités financières, laissent à penser que les Mariette ont été à la base du changement de destination de la tour de défense de Villemur, bâtie sur le Tarn, et reconvertie comme moulin à foulons une vingtaine d'années avant cette union.

Un acte¹⁰ notarié de 1731, montre que David Mariette exploitait cet ancien édifice militaire, même si à cette date le vicomte est obligé d'intervenir pour que ses héritiers fassent les réparations nécessaires. Il est vrai qu'entre-temps de l'eau avait coulé sous le pont déjà vieux de Montauban et David Mariette avait considérablement développé ses activités, notamment celle de marchand, en prenant la succession d'Arnaud Ordize, qui lui-même avait succédé à Jean Solinhac.

10 – AD 31, notaire Coulom 3^e 21910

11 – AD 31, notaire Coulom 3E 21907

12 – branches Mariette.

Arnaud, marié avec Marthe Auriol, branche Mariette-Auriol.

David, marié avec Jeanne Delon.

Etienne, marié avec Jeanne Malroux, branche Mariette-Varennnes.

Pierre, marié avec Suzanne Caussat.

Jean dit Cadet Canadien, marié avec Marie Saint-Geniès, branche Mariette-France, et branche Mariette-Lacoste.

Jeanne, mariée avec Daniel Rauly.

En 1728, l'ouverture de son testament¹¹ révèle que le couple a six enfants¹² : Arnaud, David, Etienne, Pierre et Jean, et une fille Jeanne, épouse de Daniel Rauly, un marchand de Villebourbon. Les cinq frères exercent aussi cette activité au sein d'une société, créée en 1724, et dans laquelle chacun détient une portion du capital. Arnaud, l'aîné, favorisé par le père, tient la plus grosse part, et par la même les rênes qu'il transmettra à ses héritiers.

Ce dernier est l'époux de Marthe Auriol, habitante du lieu-dit du même nom, dépendant de la paroisse de Varennes. Depuis cette union, ce fils de Jeanne Ordize, et plus tard ses descendants, portent le nom de Mariette-Auriol. Ils écriront l'une des plus belles pages de l'histoire commerciale, industrielle, architecturale, et même politique de la ville de Montauban du 18^e et 19^e siècle.

Pour le moment, celui qui nous intéresse est Etienne, car c'est lui qui a hérité du domaine de Varennes, et de la belle maison de maître, après avoir racheté la part de ses frères. Afin de la différencier, les gens appelleront cette branche : Mariette-Varennnes ! Elle se distinguera dans l'industrie du bas de soie, avant d'être la victime d'une tragédie sous la Révolution. L'histoire de Montauban n'a jamais oublié ce nom, aujourd'hui gravé dans le marbre.

En affaires, les deux branches resteront associées près d'un demi-siècle.



Tout au long du 18^e siècle, le nom des Mariette-Varennnes est indissociable de la maison de maître, et de ce qui est aujourd'hui un magnifique parc. L'étude de la façade montre que la construction a été menée en plusieurs tranches. La toute première pourrait dater de 1697, car, à cette date, David Mariette fait construire un bâtiment¹³ et un chai attenant, d'une longueur de neuf canes.

Hors, à l'exception du terrain sur lequel s'élève aujourd'hui la maison de maître, aucun autre endroit de la bastide n'est alors susceptible d'accueillir une construction de plus de seize mètres, d'autant que cette longueur sera doublée à la fin des travaux. De surcroît, cette grande demeure n'est-elle pas bâtie sur un chai ? Quoi qu'il en soit, au décès de David Mariette, la maison¹⁴ existe.

Le dépouillement des livres terriers du 17^e siècle, qui a permis de découvrir le tracé d'origine de la bastide, montre que ce secteur du village s'est peu développé. Il faut croire que ce constat n'a échappé, ni à David Mariette, ni à ses descendants, car, au fil du temps, ils se porteront acquéreurs des terrains et des rares constructions situés de part et d'autre de la rue del Miech, qui se prolongeait alors vers l'ouest, jusqu'à la jonction de la rue Darré Loc et de la Grand'rue. Au travers du parc actuel, donc ! Une fois toutes les parcelles réunies, il est probable que les habitants ont de moins en moins emprunté ce tronçon de rue. Est-il alors tombé de fait dans le patrimoine de la famille Mariette-Varennnes ? A t-il été acheté ?

13 – AD 31, notaire Coulom 3E 21274.

14 – AD 82, tableau des mutations 2 C 1735.



Évier en pierre retrouvé par Patrick Frayssines, fils du Quique, dans l'un des murs de la grange démolie.

L'îlot Mariette-Varennnes aujourd'hui, ceinturé par la place Alfred Marty, la rue Beauport, la rue de la Fabrique, et le quai du docteur Lafforgue, nouvelle appellation de la rue Patiras.



Quelle que soit la réponse, ce vaste ensemble forme désormais une propriété privée qui occupe les quatre dixièmes de la superficie d'origine de la bastide. Toutefois, en 1803, le tracé¹⁵ de la rue est toujours visible, et ses extrémités ne sont pas encore fermées.

A la fin du 19^e siècle, les constructions situées à l'angle de la rue Darré Loc, et de celle appelée aujourd'hui du Touron, comprises dans ce nouveau domaine, existaient encore. Elles furent rasées à cette époque pour laisser place au grand bâtiment actuel, ainsi qu'à une grange bâtie, avec les matériaux récupérés, de l'autre côté de la rue Darré Loc. Cette dépendance, très récemment démolie, cachait dans ses murs un évier en pierre, dernier témoin de l'annexion d'une grande partie de la rue del Miech, qui a vu les autorités de l'époque s'en laver les mains. Du moins, rien n'empêche de l'imaginer !

L'héritier de la maison de maître, Etienne Mariette-Varennnes, marié avec la fille d'un marchand teinturier de Villebourbon - après avoir rompu, pour incompatibilité de mœurs, un contrat de mariage conclu avec une jeune fille du même quartier - aura trois filles et un fils prénommé Isaac. En association avec ses frères, il a participé au développement de l'industrie de la soie à Montauban, installé comme ses ancêtres Solinhac et Ordize, entre le Tarn et la rue Patiras, dans cet alignement de constructions baptisé, plus tard, le Treil, du nom d'une rue voisine. Il réside dans la rue Trotte couilloux, aujourd'hui disparue, en bordure de l'îlot qui abritera les Mariette-Varennnes jusqu'au 19^e siècle.



Selon l'ordre des choses, c'est Isaac, son unique fils, qui hérite du patrimoine familial. Sur le plan matériel, il ne fait aucun doute que la famille Mariette-Varennnes a résisté au temps. Par contre, en ce qui concerne la religion, même si le sentiment de fidélité transpire, rien de concret ne permet de l'affirmer. Alors, on s'interroge. Ce petit-fils de Jeanne Ordize, a-t-il gardé les convictions religieuses de ses ancêtres, dans cette France où la liberté de conscience n'existe plus depuis maintenant une soixantaine d'années ?

D'autant que le baptême et le mariage catholique sont obligatoires, sous peine de ne pas avoir d'existence légale, avec tout ce que cela implique, notamment en matière de succession. Son mariage avec Marie Delon, elle aussi fille d'un marchand de Villebourbon, est une réponse.

Nous découvrons un jeune homme de vingt-trois ans, riche, qui n'hésite pas à corrompre un curé de campagne, loin, très loin de Montauban, pour obtenir un certificat de complaisance. Puisse-t-il cette audace dans ses croyances, ou tout simplement en a-t-il assez de jouer la comédie ?

16 – concerne aussi les branches Mariette-Auriol et Mariette-France qui utiliseront les services d'autres curés de la région parisienne.

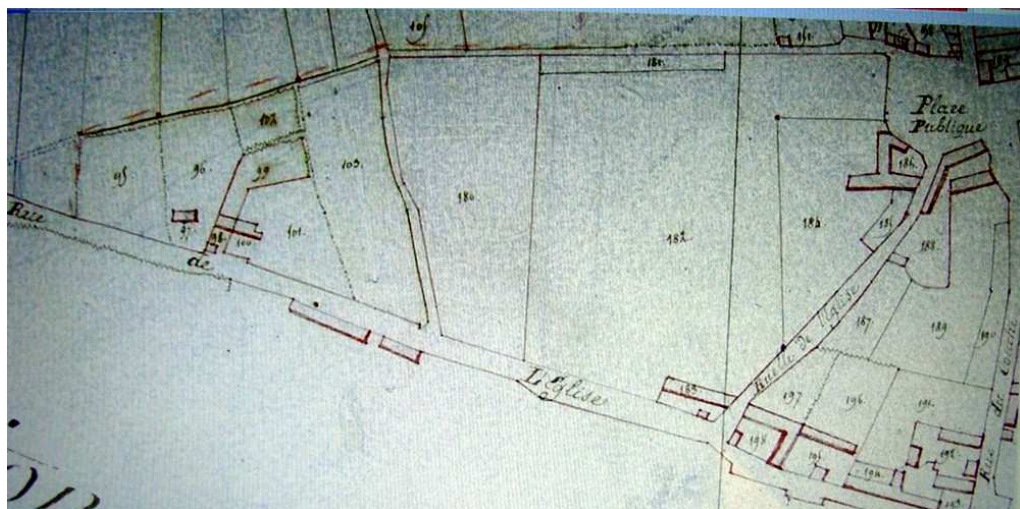
17 – Le mariage à la campagne : une échappatoire pour les familles protestantes au XVIII^e siècle, par Francis Garrisson. Société de l'histoire du protestantisme français, volume 155.

Sur ce plan, la rue de l'église et la ruelle du même nom conduisent à l'édifice religieux. S'ils sont effectivement venus à Apremont, Isaac et Marie ne pouvaient pas passer à côté !

Source : archives départementales de l'Oise, cadastre napoléonien d'Apremont, section D2, cote EDT63/1G1

En tout cas, il prouve par là qu'il est prêt à tout pour ne pas subir la messe catholique et ses rites.

Cette équipée¹⁶ digne d'un roman, restée dans l'ombre¹⁷ jusqu'en 2009, est organisée avec le concours d'un banquier parisien. Elle se joue en plusieurs épisodes. Tout d'abord, les futurs époux se rendent à Paris, ville dans laquelle ils louent une chambre rue saint Antoine, avant d'enregistrer chez un notaire du Châtelet un contrat de mariage. Ce faisant, pensait-il alors que, le cas échéant, ces détails pourraient servir de preuves ? C'est aujourd'hui fait !



L'acte du prétendu mariage, censé s'être déroulé le 22 juillet 1751, dans l'église d'Apremont, village de la région de Chantilly, à quelques dizaines de kilomètres au nord de Paris, est délivré par le curé de cette paroisse. Moyennant finances, bien entendu ! Comment en douter un seul instant, même si l'abbé Sallantin a oublié d'inscrire le prix de sa vénalité sur le registre des mariages.

Une fois de plus, les autorités n'ont pas voulu voir certaines choses. Passons ! Mais, comment expliquer que Louis Autheman, curé de la paroisse saint Orens de Villebourbon, depuis trente ans, ait accepté ce vrai-faux acte de mariage ? Il est mort à quatre-vingt-neuf ans en emportant ce mystère. Seul le temps passé au purgatoire nous fournirait une indication.

Isaac et Marie n'ont pas musardé sur le chemin du retour, car sept jours plus tard, c'est un mariage protestant qui les unit à Montauban. La bénédiction nuptiale se déroule clandestinement, au Désert, selon l'expression employée par ces chrétiens, et qui rappelle la traversée du même nom. Le secret sera bien gardé, jusqu'à ce que l'édit de tolérance réhabilite ce mariage hors-la-loi, quelques mois avant la Révolution. Cet acte confirme que le couple a eu treize enfants, dont six filles et un garçon toujours vivants à cette date.

Désormais marié, Isaac Mariette-Varennnes poursuit l'activité familiale, particulièrement l'industrie du bas de soie, ainsi que le négoce de toutes denrées, acheminées via le Tarn et la Garonne jusqu'à Bordeaux, puis à travers les océans jusqu'aux Antilles et l'Amérique du Nord. Malheureusement pour les nombreuses personnes employées dans ce secteur à Montauban et sa région, une grave crise frappe l'industrie de la laine à partir de 1756, aggravée par le blocus anglais et la perte du Canada sept ans plus tard.

Le coup de grâce est donné par la grande inondation du 14 novembre 1766.

Quelques mois après ce désastre, la commission chargée de procéder à la vérification des édifices écroulés, note que la façade de la maison ancestrale¹⁸ est tombée dans le Tarn, et que le logement¹⁹ d'Isaac Mariette-Varennnes, rue Patiras, est détruit au deux tiers. L'association familiale n'a pas résisté à ces mauvais temps, car, en 1774, l'inventaire après décès de Daniel Mariette-Auriol, cousin germain d'Isaac, fait apparaître que le défunt n'est plus associé avec les Mariette-Varennnes, depuis plusieurs années.

18 - AD 82, 32 DD 1

19 – Sa nouvelle maison, comprise dans l'îlot Mariette-Varennnes, a certainement été construite après cette date. L'entrée est rue Beauport, au numéro 2, et la jolie et étroite façade en briques donne sur la place Alfred Marty.

Malgré tous ces revers, Isaac continue l'exercice de la profession de marchand, même s'il est surtout catalogué comme l'un des principaux fabricants de bas de soie. Son unique fils, Pierre, célibataire, et jusqu'à présent jamais sur le devant de la scène, attendra le 28 avril 1790 et l'âge de trente quatre ans pour être émancipé. Avec lui, la dynastie des Mariette-Varennnes semble parée pour affronter ces temps nouveaux.

Caveau des Mariette-Varennnes au cimetière de Montauban, rue de l'égalité, trapèze C1.



C'est sans compter avec la Révolution qui a éclaté quelques mois auparavant. Curieusement, à Montauban, une partie du peuple s'y est rapidement opposée, alors que les Mariette-Varennnes, mais aussi les Mariette-Auriol, soutiennent ce gigantesque bouleversement, comme la plupart des protestants d'ailleurs. Il est vrai que toute leur histoire les pousse vers les idées nouvelles, notamment les interdits dont ils ont été l'objet depuis plus d'un siècle, les contacts avec leurs coreligionnaires installés à l'étranger, l'instruction dont aucun n'est dépourvu, rien de tout cela n'est étranger à l'enthousiasme des marchands de Villebourbon. Ce n'est pas une surprise, car quinze ans plus tôt l'inventaire après décès du cousin d'Isaac Mariette-Varennnes avait montré que la bibliothèque du défunt contenait un grand nombre d'auteurs appartenant au mouvement des Lumières. Dès que la prise de la Bastille avait été connue à Montauban, les marchands s'étaient emparés du pouvoir municipal, avant de le perdre lors de la première élection, le 22 février 1790. De nouveau au pouvoir local, les aristocrates tentent alors de noyauter la garde nationale dont l'encadrement élu par les membres comprend de nombreux protestants. A l'intérieur de cette garde patriotique de plusieurs centaines d'hommes, véritables remparts contre les adversaires de la Révolution, une compagnie à cheval se compose d'une cinquantaine de cavaliers, tous négociants. En qualité de simple dragon, le discret Pierre Mariette-Varennnes en fait parti.

Entre les deux camps, l'affrontement est inévitable.

Il se produit le 10 mai 1790, date choisie par la municipalité pour réaliser l'inventaire des biens des congrégations, tout en sachant que la majorité des habitants n'y est pas favorable. D'ailleurs, dès le matin des manifestations, plus ou moins spontanées, se déroulent devant les lieux concernés. En début d'après-midi, une soixantaine de gardes, dont vingt sont des dragons, gagnent à pied l'hôtel de ville qui abrite leur corps de garde. Arrivés sur place, après avoir constaté que leurs armes ont été sabotées, ils repoussent sans violence un groupe de femmes venu les provoquer. Celles-ci se répandent aussitôt en ville en criant que les protestants tiennent l'hôtel de ville et que le massacre des catholiques va débiter.

20 - Un dessin à la mine de plomb, fin du 18^e siècle, propriété de l'Etat, conservé au musée Carnavalet à Paris, représente le massacre des patriotes à Montauban (10 mai 1790). Auteur : Jean Louis Prieur jeune.

Un rassemblement hostile aux révolutionnaires se forme alors devant l'hôtel de ville, accompagné de jets de pierres, suivi rapidement de coups de feu tirés en direction des patriotes réfugiés dans un local. Cinq gardes sont tués, dont quatre dragons, parmi eux, Pierre Mariette-Varennnes et Jean Benjamin Rouffio-Crampes, époux d'une arrière-petite-fille de Jeanne Ordize et de David Mariette. Un autre arrière-petit-fils, le dragon David Mariette-Auriol en réchappe. De nombreux gardes sont blessés par balles. Toutes les victimes sont des notables, ce qui renforce l'idée que les contre-révolutionnaires avaient décidé d'éliminer les gens d'influence acquis à la Révolution²⁰.

Quelques jours avant ce drame, l'émancipation de Pierre Mariette-Varennnes annonçait certainement un mariage et la reprise des affaires familiales. Il est enterré le lendemain alors que la ville est toujours en effervescence. Deux ans plus tard, son père obtiendra de la justice le remboursement de la seule arme qu'il portait ce jour là : un sabre et son baudrier.

Plaque commémorative apposée sur la façade du théâtre Olympe de Gouges à Montauban, bâti sur l'emplacement occupé par l'hôtel de ville en 1790.



Isaac Mariette et Marie Delon décéderont, à peu de temps d'intervalle, au tout début du 19^e siècle. Quant à leurs six filles, elles connaîtront des fortunes diverses.

Marie, épouse de Joseph Rouffio de l'Aîné, héritera de la maison de maître et du domaine de Varennes, avant de décéder prématurément, sans enfant.

Anne et son mari André Albrespy, avaient repris l'affaire familiale après le drame du 10 mai 1790. Tout au long du siècle suivant, leurs descendants poursuivront l'industrie de la soie dans les locaux au bord du Tarn. De nos jours, seul le terre-plein situé entre le Tarn et l'îlot Mariette-Varennnes évoque cette activité dont les derniers bâtiments ont été emportés par l'inondation du 3 mars 1930. Un de leurs petits-fils, propriétaire de l'hôtel Albrespy²¹, sera un artiste-peintre de talent au cours de la seconde moitié du 19^e siècle.

Marthe, après le décès de ses parents, épousera, vers la fin, un rentier de Bruniquel, Pierre Alexandre Rey.

Marguerite est l'épouse de Jean Pierre Garrigue, des faïenceries du même nom. Jeanne est mariée avec Jean Lacoste aîné, un négociant de Villebourbon, propriétaire de l'hôtel particulier²², situé à l'autre extrémité de cet alignement de belles demeures, qui débute au Pont Vieux avec l'hôtel de Solinhac. Cette bâtisse est aujourd'hui malheureusement défigurée par un enduit de ciment.

Quant à l'aînée, Jeanne Simone, après une vie de célibataire, elle décédera en 1849, la dernière de la fratrie, presque centenaire, sans avoir quitté l'îlot familial. Avec elle, disparaît à tout jamais le patronyme Mariette-Varennnes, heureusement inscrit pour toujours dans l'histoire.

21 - 1 rue porte du Moustier.

22 - 12 rue du général Sarraill.

Les Mariette-Varennnes.

- Une famille à l'épreuve des temps -

Sources :

- Archives communales, particulièrement les livres terriers et les registres de baptêmes/mariages/sépultures.
- Archives départementales de Tarn et Garonne, fonds Bouët-Sarrail 9 J, liasses 24, 30, 32, 33, 35, 46, et 47, ainsi que les séries 3E, 5E, L, tableau des mutation 2 C 1735, CC 45.
- Archives départementales de la Haute Garonne, registre de baptêmes/mariages/sépultures de Villemur sur Tarn, ainsi que la série notariale 3E.
- Archives départementales de l'Oise, pour le cadastre napoléonien.

Bibliographie :

- Montauban au XVIIe siècle, urbanisme et architecture, par Hélène Guicharnaud, Picard éditeur, Paris 6°.
- Bulletin de la société archéologique de Tarn et Garonne, 1988. Montauban : 10 mai 1790 par Jean Michel Garric.
- Bulletin de la société archéologique de Tarn et Garonne, année 1965. L'église paroissiale saint Orens de Villebourbon par René Toujas.
- Montauban à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution par Daniel Ligou, Librairie Marchel Rivière et Compagnie, Paris 6°.
- Les bourgeois protestants de Montauban au XVIIe siècle, une élite urbaine face à une monarchie autoritaire, par Catherine Rome, Honoré Champion éditeur, Paris 6°.
- Le mariage à la campagne par Francis Garrisson, bulletin de la société d'histoire du protestantisme français, avril/mai/juin 2009.
- Chronique de la Révolution à Montauban : 1788-1792, par Jean-Michel Garric, 2001.
- Le vieux Montauban, vicomte Robert de Mentque, édition Privat, 2001.

Remerciements à :

- Nicolas Bouët pour son aimable autorisation de consulter le fonds Bouët-Sarrail.
- Adrienne Vialle et Gilbert Canet pour leur accueil et les renseignements fournis.
- Monique Grèze pour son autorisation d'étudier et de mesurer la maison de Varennes.
- Jeannette, Gilbert et Patrick Frayssines, pour avoir porté à notre connaissance l'existence de l'évier en pierre.
- Jean-Charles Rivière, zerbania.chez.com/ pour la communication de divers actes notariés concernant les Mariette.
- François Henri Soulié pour la visite du premier étage de l'hôtel Mariette-Auriol.
- Céline Rousseau pour la description de l'agencement intérieur de l'hôtel Mariette-Auriol.
- Locataires de la résidence le Treil pour la visite de l'îlot Mariette-Varennnes.
- Société archéologique de Tarn et Garonne pour la visite des vestiges de l'église saint Orens, sur lesquels est construit l'hôtel de Solinhac.
- Entraide généalogique du midi toulousain pour la communication de certains actes notariés.
- Monsieur le maire et madame la secrétaire de mairie de Varennes.
- Madame la directrice des archives départementales de Tarn et Garonne, au personnel, et particulièrement à Solange Gauci et Jean Pendaries.
- Tous les lecteurs pour l'intérêt qu'ils portent à l'histoire de Varennes.

◇ Un prochain numéro sera consacré à la famille Mariette-Auriol.